



Association Demain Deux Berges

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION le 15 décembre 2016 au Fousseret

- *Compte rendu* -

Présents

Mathilde ANDRE, Ludovic GERMA, Sylvain MACE, Thomas BREINIG, Fabien BOUTEIX, Marie BERTHELOT, Sandrine ESCLAMADON, Christophe DRELON.

Mélanie BARREAUD, animatrice de l'association
Chloé GERMA, stagiaire

Excusés

Céline CAUSSE

I. Fonctionnement interne

a. Animation du réseau

Mélanie Barreaud est mise à disposition par le Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de la Louge (31430 FOUSSERET) pour l'Association Demain Deux Berges depuis début juin 2016. Une convention a été signée à cet effet en mai 2016. La mise à disposition représente 0,2 ETP. Le jour « dédié » à l'association est préférentiellement le vendredi mais cette journée n'est pas fixe afin de l'adapter aux besoins de chaque structure.

Le coût de la mise à disposition (hors frais de déplacement) pour l'association représente, pour 2016, 343€/mois. Ce poste bénéficie d'une aide de l'Agence de l'eau à hauteur de 50%.

La mise à disposition de Mélanie Barreaud apporte un bénéfice important pour l'association en termes de travail (mise à jour du site internet, mise à jour du listing des adhérents, adresses du groupe de discussion, préparation des réunions), avec une grande souplesse entre les deux structures.

Les coordonnées de Mélanie Barreaud en tant qu'animatrice sont :

Mélanie BARREAUD

Animatrice de l'Association Demain 2 Berges

Permanence : le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h

05 61 98 06 45 / 07 61 43 89 72

anim.demain2berges@gmail.com

b. Utilisation d'un espace de stockage de données en ligne

Afin de pouvoir travailler en collaboration sur les documents de l'association, un espace de stockage de données en ligne a été créé avec l'application Google Drive. Il est construit sous forme de fichiers dans lesquels sont répertoriés l'ensemble des documents de l'association (comptes rendus, documents de travaux, listing adhérents, ...). Les gestionnaires du « Drive » sont l'animatrice, Mélanie Barraud, et la présidente, Mathilde André (droit de modification). La consultation de ses données va être ouverte pour l'ensemble des membres du Conseil d'administration. A noter que l'outil offre la possibilité d'ouvrir des droits à modification des documents au cas par cas. En fonction des besoins, certains documents seront donc ouverts à modification.

c. Lien entre les membres du Conseil d'Administration

Depuis la mise en place de l'animation, beaucoup d'échanges se font directement entre la présidente et l'animatrice, sur le fonctionnement et la gestion de l'association. La question est posée à l'ensemble des membres du CA si ce mode de fonctionnement leur convient et s'ils souhaitent plus d'information. Les membres du CA approuvent le fonctionnement actuel en déléguant la gestion courante de l'association à la présidente et l'animatrice avec l'appui du trésorier. Sur les actions de l'association (création de documents techniques, organisation de journée technique,...) les membres du CA demeurent actifs et des référents continueront à être désignés.

II. Site internet

a. Fonctionnement

L'animatrice met à jour l'ensemble du site et en particulier les offres d'emplois et l'agenda. Elle centralise essentiellement les événements prévus sur le bassin Adour Garonne et ceux proposés par les structures de l'Inter-Réseaux Rivières

Il est convenu que l'animatrice étudie avec l'hébergeur la possibilité de faire évoluer la rubrique "Agenda" sous forme de "vrai" agenda (représentation d'un calendrier en ligne par date avec le titre thématique apparaissant en 1^{ère} ligne).

b. Retrait du forum

Le forum n'apportait pas satisfaction. Il a été supprimé.

Le CNFPT vient de lancer des e-communautés accessibles à tous : <http://e-communaut.es.cnfpt.fr> qui incluent une communauté sur l'eau, l'assainissement, les milieux aquatiques et disposent d'un forum, d'une liste de liens...

c. Cartographie des membres

La géolocalisation des adhérents sera collectée dans le cadre du renouvellement de l'adhésion (localisation du siège de la structure ou adresse personnelle, au choix de l'adhérent). Les territoires des structures gestionnaires (syndicat de rivière...) sous forme surfacique ne seraient pas représentés car ces derniers sont encore amenés à évoluer du fait de la GEMAPI, ces prochaines années.

Une cartographie interactive pourrait être développée, avec un picto par adhérent : envisager un lien externe au site internet. Il est proposé que Coline Souchet du SMIVAL travaille avec Céline Caussé et Jean-Baptiste Lucas du SIAHL du Touch pour faire le point sur l'existant et les possibilités de réutilisation de la carte interactive initialement mise en ligne sur le site mais dont l'accès ne fonctionne plus.

Cette cartographie interactive sera inspirée par l'exemple du RRGMA et de l'ATBVB (cartographie de l'Inter-Réseaux Rivières).

d. Demande d'emploi/stages

Les demandes d'emploi et de stage seront supprimées du site, pour ne conserver que les offres. Cependant, les membres peuvent continuer à diffuser les demandes d'emploi et de stage via un mail sur le groupe de discussion.

Concernant les offres d'emploi et de stage, il est possible de les transmettre à l'animatrice qui se chargera de les mettre en ligne sur le site.

III. Groupe de discussion

a. Forme actuelle

La forme actuelle du groupe de discussion convient aux membres du CA. Statu quo.

b. Evolution

Echange sur comment faire évoluer ce groupe de discussion (mise en place d'un forum sur une autre plateforme que le site peut être envisagé par la suite, ...).

IV. Adhésions

a. Problématique des adhésions multiples

Plusieurs difficultés concernant l'adhésion de plusieurs membres sous la même adresse mail ont été relevées. Cela pose soucis lors de la mise à jour des membres sur le groupe de discussion. Retrait ou non de l'adresse si plusieurs personnes l'utilisent ? Statu quo.

b. Evolution de la fiche d'adhésion

Pour les adhésions de 2017, il est nécessaire de faire évoluer la fiche d'adhésion afin de limiter le problème évoqué précédemment. La fiche évoluera pour intégrer une géolocalisation et sollicitera une adresse personnalisée dans la mesure du possible.

V. Guide "arasement"

a. Finalisation du guide

Le guide est achevé. Une dernière version va être diffusée.

Trois acomptes ont été payés au prestataire. Il reste le solde à payer.

b. Publication

Le guide sera mis en ligne sur le site internet de l'association : <http://www.demain-deux-berges.fr/guide-effacement-d-arasement-de-seuils-en-riviere-133.html>

Une édition papier sera discutée avec les prestataires.

VI. Inter-Réseaux Rivières

a. Réunion du 30 septembre 2016

La présidente et l'animatrice étaient présentes à l'assemblée générale du 30 septembre 2016 à Aix-en-Provence des membres des réseaux rivières : <http://www.reseauxrivers.org/>

Deux nouveaux adhérents ont rejoint l'inter réseaux : ASYBA (Association de syndicats de bassins versants et assimilés ; Normandie) et ATBVB (Association des techniciens de bassins versants bretons) ont été accueillis. L'ARRA (Association Rivière Rhône Alpes) s'est élargie à l'Auvergne (ARRA²).

La volonté commune est de rester sur le plan technique et de ne pas entrer dans le volet politique.

Une évolution du site internet de l'Inter-réseaux est envisagée.

Un tableau des coordonnées des réseaux régionaux et de leurs référents a été réalisé afin de faciliter la communication interne. Un espace de travail en ligne a aussi été créé sous l'application Google Drive. Les membres de l'Inter-réseaux rivières ont convenu d'amplifier les échanges/rencontres tous les 6 mois en alternant rencontre physique et conférence téléphonique.

b. Autres réseaux

L'ONEMA (référénte : Josée PERES) a sollicité l'Inter réseaux pour que les « acteurs de la mise en œuvre » participent au Réseau National.

Il est proposé à l'association Demain Deux Berges d'adhérer à une charte du Réseau National.

L'attention est attirée sur le contexte de nos métiers (GEMAPI, atteinte des objectifs des Directives européennes) sur lequel ce Réseau national pourrait travailler.

Le projet de charte du CNRR sera diffusé aux membres du Conseil d'Administration au 1^{er} trimestre 2017 pour avis.

Par ailleurs, la présidente informe les membres du CA que l'AFEPTB (Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin) s'ouvre à l'intégration des élus de bassins versants. Un projet de Fédération nationale des élus des bassins versant rassemblant EPTB, EPAGE et autres syndicats est à l'étude. L'AFPTB assurerait le portage de la Fédération et les structures « têtes de réseaux » (telles que l'association D2B) pourrait sous forme volontaire participer au comité technique.

Pour le moment, aucun positionnement n'est pris par l'association D2B. La volonté des membres du CA est de ne pas entrer dans un volet politique.

VII. Finances

a. Point général

Au 15/12/2016, le compte administratif 2016 de l'association est déficitaire à hauteur de 7250.00 €. Nous avons une trésorerie excédentaire de 8 688.19 €.

Nous avons payé à ce jour les trois cinquième du guide arasement, soit 10 656.00 €, sans avoir demandé le versement des aides, le guide n'étant pas totalement payé et validé à ce jour.

Ainsi :

Reste à payer :	7 104.00 € (solde du guide)
Reste à encaisser :	15 984.00 € (aides pour le guide)
	1 278.02 € (aides à l'animation)

b. Subvention "colloque"

Demande de versement auprès de l'Agence de l'eau de 1577,96€ (50% des dépenses) effectuée le 26/10/16.

c. Subvention "guide arasement"

La demande de prorogation de 6 mois de la décision d'aide de l'Agence de l'eau, soit jusqu'au 26 mai 2017, a été accordée.

d. Subvention "animation"

Demande à faire à la clôture de l'exercice 2016 avec un rapport d'activité (7 mois, de juin à décembre 2016).

VIII. Action 2017

a. Résultats du questionnaire

Les résultats du questionnaire sont présentés. Il se dessine une préférence, par les membres de l'association, pour les thèmes suivants :

- 1) - **Merlons agricoles** : Gestion, techniques d'arasement et/ou recul, convaincre à ses actions (outils réglementaires possibles), ...
- 2) - **Réglementation** : Nouveau PPG, notices d'impacts, ...
 - **Outils** : En bureautique (Drones, GPS, SIG, nouveaux sites & applications, ...) et en travaux (broyeurs, pelles, petits outillages, techniques d'abatage, tracteurs, treuils, ...) avec présentation (adaptation, rapport qualité/prix, ...)
- 3) - **Biodiversité** : Gestion des espèces invasives (faune & flore), prise en compte de la biodiversité dans les travaux (mesures d'évitement & correctives), ...
 - **Continuité** : Présentation du guide "arasement", présentation des équipements (passes à poissons, rivières de contournement, ...), ...
 - **Transport solide** : Gestion coordonnée des vannes de moulin, chasses sédimentaires, lien avec société hydro-électriques (EDF, SHEM, ...), recharge granulométrique, gestion d'atterrissements pour mobilité, ...



Association Demain Deux Berges

b. Définition du programme d'actions

A l'aide des résultats du questionnaire, les actions prioritaires seraient :

- Journée technique **sur l'hydromorphologie** dont l'ouverture de champ naturel d'expansion de crue avec la problématique des **merlons agricoles**. Il est projeté d'essayer d'organiser cette journée sous forme de cas pratiques avec l'appui d'experts et à l'aide de REX (lancement d'études voire travaux déjà réalisés).
- Journée **réglementaire et cohérence des politiques publiques** (journée de réflexion sur la cohérence des politiques publiques ; Notice d'impact ; PPG,...). La mise en place de ce type de journée va être discutée avec l'Agence et/ou le CNFPT. En effet, le volet réglementaire est une partie lourde et pointue qui est peut être à la limite des capacités de l'association.

c. Evènements prévus par l'AEAG et le CNFPT

Mails envoyés par Mélanie Barraud à l'AEAG et au CNFPT le 14 octobre 2016. En attente de leur réponse.

d. Echanges sur la future AG

Concernant le renouvellement du Conseil d'Administration, Thomas BREINIG fait part de son souhait de ne plus exercer le mandat de Secrétaire.

L'organisation d'un CA est évoquée pour le début de l'année 2017 afin de préparer la prochaine AG et son ordre du jour.

Les membres du CA proposent de faire l'AG 2017 sous forme de journée technique : Matinée consacré à l'AG et après-midi sur le terrain avec un REX sur le territoire de la rencontre.